



Protocole pour l'enseignement à distance
Alternance des cours en présence et des cours virtuels
3^e secondaire

Quel sera l'horaire des cours à distance?

L'horaire des cours de l'élève est maintenu intégralement. La présence de l'élève est donc requise à toutes les plages de cours à son horaire, que ce soit en mode virtuel ou en présentiel. Veuillez vous référer au calendrier afin de connaître les journées de présence à l'école pour votre enfant.

Comment aurais-je accès aux cours à distance?

Chaque enseignant **enverra une invitation aux élèves de ses groupes directement dans le calendrier TEAMS** pour chaque période de cours. Il suffira de cliquer sur rejoindre la réunion lors de la période de cours.

Comment aurais-je accès aux notes de cours, devoirs et travaux?

Les enseignants déposeront les notes de cours, travaux et devoirs dans la barre de menu de TEAMS.

Comment remettrai-je les travaux?

Les travaux devront être remis via l'onglet devoirs dans la barre de menu de TEAMS.

Si j'ai de la difficulté à me connecter ou à utiliser TEAMS, est-ce que quelqu'un peut m'aider?

Les élèves doivent d'abord se référer au document TEAMS élaboré spécialement pour les aider (voir pièce jointe). Ensuite, les élèves pourront faire une demande à leur tuteur.

Est-ce que j'aurai des travaux/devoirs à faire à la maison?

Tout comme lorsque les élèves sont en présence à l'école à temps plein, ils auront des travaux et devoirs à effectuer à la maison.

Si je bénéficie des services d'enseignement-ressource à l'école, est-ce que je pourrai continuer à en bénéficier en enseignement à distance?

Oui. Les services d'enseignement ressource seront encore disponibles selon les besoins identifiés pour chacun des élèves.

Est-ce que je peux demander à un enseignant un rendez-vous si j'éprouve des difficultés?

Il faudra d'abord utiliser les plages de cours pour poser des questions à l'enseignant. Cependant, il sera possible de lui demander un rendez-vous individuel si ce n'est pas suffisant.